

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE HETTANGE-GRANDE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 29 septembre 2022

DCM N° 22-09-29-08

Date de convocation et d'affichage : 23 septembre 2022

La séance, présidée par Monsieur Roland BALCERZAK, Maire, est ouverte à 18h30.

Sont présents :

M. BALCERZAK Roland, Maire

MM. Mmes CONTRERAS Céline, GALLINA Nadine, HEIL Régis,
JACQUEMOT Emmanuelle, MAGGI Isabelle, PARPETTE Jerry, PATAT Hervé,
ROBINET David, Adjoint

MM. Mmes BARTHELEMY Claude, DEROCHE Evelyne, DUPLANTIER Monika,
FRANCK Virginie, GANTIER Paul, GARAVAGLIA Karine, GIACOMIN Quentin,
GWIAZDA Daniella, KERBER Bernadette, KRIEGER Marie-Odile,
MARQUES DA SILVA Constantin, OLIGER Yannick, PALLUCCA Didier, PORTA Jules,
SCHOUVER Franck, VEIDIG Patricia, Conseillers Municipaux

Ont donné procuration : Mme DEROUT Aurélie à Mme JACQUEMOT Emmanuelle,
M. DAP Frédéric à M. ROBINET David, M. PAQUET Christopher à M. PORTA Jules,
Mme ROSIN Laurette à Mme GWIAZDA Daniella.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance M. Quentin GIACOMIN.

Objet : Budget Principal 2022 - Décision Modificative n°2

Rapporteur : M. Régis HEIL, Adjoint au Maire

La Décision Modificative n°2 du Budget Principal s'équilibre en dépenses et recettes en section de fonctionnement à hauteur de 0 € et à hauteur de 0 € en section d'investissement.

Section de fonctionnement - Dépenses					
Chapitre	Nature	Fonction	Opération	Libellé	Montant
014	739211	020		Attribution de compensation	+ 72 000,00 €
011	60223	020		Fourniture des ateliers municipaux	- 20 000,00 €

011	6042	020		Achat de prestations de services	- 17 000,00 €
022	022	020		Dépenses imprévues	- 10 000,00 €
65	6574	020		Subventions de fonctionnement aux associations	- 25 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement					00,00 €

Section de fonctionnement - Recettes					
Chapitre	Nature	Fonction	Opération	Libellé	Montant
Total des recettes de fonctionnement					00,00 €

Section d'investissement - Dépenses					
Chapitre	Nature	Fonction	Opération	Libellé	Montant
Total des dépenses d'investissement					0,00 €

Section d'investissement - Recettes					
Chapitre	Nature	Fonction	Opération	Libellé	Montant
Total des recettes d'investissement					0,00 €

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission Finances entendue,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°22-03-24-06 du Conseil Municipal en date du 24 mars 2022, relative au Débat d'Orientation Budgétaire,

VU la délibération n°22-04-07-16 du Conseil Municipal en date du 07 avril 2022, relative au vote du Budget Primitif Principal de la Ville de Hettange-Grande pour l'année 2022,

VU la délibération n°22-06-30-15 du Conseil Municipal en date du 30 juin 2022, relative à la Décision Modificative n°1 du Budget Principal de la Ville de Hettange-Grande pour l'année 2022,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder nécessairement à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2022 pour ledit budget,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- **APPROUVE** la ventilation telle que présentée,
- **APPROUVE** la Décision Modificative n°2 modifiant les comptes du Budget Principal pour l'année 2022, telle qu'énoncée,
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vu et présenté pour enrôlement
Signé :

Le Maire de Hettange-Grande,
Roland BALCERZAK

Séance ouverte à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Maire					
Nombre de membres : 29			Vote		
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
25	29	29	0	0	0
Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ					
Service à l'origine de la DCM : Service des Finances					
Commission : Finances					
Référence nomenclatures « ACTES » : 7.1 Décisions budgétaires					

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 12/10/2022

Affiché le

ID : 057-215703232-20220929-22_09_29_08-DE